

Tournée des villes et arrondissements Enjeux des places-élèves Compte-rendu de la rencontre du 10 juillet 2019, 9h

Personnes présentes :

Philippe Roy, maire

Ava Couch, directrice générale

Paul St-Onge, directeur général adjoint

Ophélie Scott, coordonnatrice

Karl St-Jacques, analyste

Luc Landreville, commissaire

1. Mot d'ouverture

La Ville se dit très heureuse que la CSMB ait reçu le financement pour la construction d'une nouvelle école, toutefois elle se dit préoccupée par le terrain.

La Ville a identifié un endroit appartenant à la Commission scolaire English Montréal, apparemment, il y aurait une ouverture possible. PSO remercie pour la rencontre, présente rapidement le rapport annuel et souligne la belle collaboration avec VMR (canal de communication actif). Une autre rencontre à l'automne sera prévue.

2. Présentation de la CSMB et ses besoins en termes de places-élèves

Un retard des prévisions d'augmentation de clientèle existe par rapport à la projection du MEES qui n'a pas pris en compte les projets domiciliaires et l'immigration. Aussi, par rapport au financement demandé au MEES, 30% de moins a été accordé.

3. Projets de construction PQI 2019-2029

OS invite M. le maire et Mme Couch à examiner le tableau des projets d'infrastructures scolaires : écoles à pleine capacité, en plus des 4 maisons classes à SCO et des 6 maisons classe à MR, financement pour une nouvelle école primaire et un agrandissement de 12 locaux à MR.

VMR pense au terrain de football de l'école Dunrae Gardens. Apparemment l'école n'utiliserait pas ce terrain qui ne serait utilisé seulement pour de grandes occasions.

La Commission scolaire English Montréal ne souhaite pas développer ce terrain.

Les dimensions approximatives : 200' X 340' - 68 000' (6319m²).

La cour d'école pourrait empiéter dans le parc de la Ville.
La rue est fermée pour les autobus scolaires.
Le parc Décary est situé en face ($400' \times 260' / 2 = 52\ 000 = 4\ 832\text{m}^2$).
La Commission scolaire English Montréal a déjà son stationnement.

Le REM en 2022.

Des zones sur les rues pour le stationnement avec vignettes. Il faudra prévoir des places de stationnement sur le terrain.
Il y a un grand stationnement à l'école Pierre-Laporte et pas d'agrandissement prévu pour l'école.
À VMR pas de règlement sur PPCMOI. Un changement de zonage est nécessaire si autre étage.

Dans l'Ouest, un autre terrain sur la rue Lucerne, appartenant à une communauté juive. Une Synagogue y est construite - $60\ 000\text{pi}^2$ (1 000, rue Lucerne)

L'édifice est en vente au coût d'environ 10 M \$. 2 CPE sont sur le côté de la bâtisse.
Déménagement, car moins de fidèles.

Autre secteur où développement résidentiel : Bath (Est) et Plymouth (Ouest).

Pas de contraintes réglementaires pour les 2 terrains, zonage résidentiel.
Ouverture de la Ville pour un changement de la réglementation pour la hauteur et les marges.

Expropriation? Oui cela se pourrait, mais le MEES ne veut pas aller dans cette direction.

4. Projets de développement immobilier dans l'arrondissement

Projet Royal-Mount : 5 000 / 6 000 portes

Il y aurait 2 phases : phase 1 : commercial et phase 2 (pas encore acceptée) : résidentiel

Promoteur fournirait l'école. Le complexe intégrerait l'école avec une surface de jeux.

Actuellement il ne s'agit pas d'une zone résidentielle. On devrait savoir avant la fin de l'année si la ville accepte de transformer le zonage pour du résidentiel.

Résidentiel serait une phase 2 : année 2022 et plus.

Le processus est d'une durée de 18 mois pour du résidentiel avec changement de zonage.

Un délai de 2 ans, dès maintenant, pour l'obtention d'un permis.

Concept avec clientèle de 55 ans et plus.

Sinon dans VMR en général, la densification constante. Il faut s'attendre à 1 000 / 2 000 résidents de plus d'ici 5 ans.

5. Projets de maintien de bâtiments

Karl présente le tableau : en tout presque 55M\$.

6. Problématiques spécifiques

Dossier rue Jasper : Madame Couch conseille à OS de contacter le résident pour discuter du dossier. Très peu d'enfants montent sur les modules. Le résident ne souhaite pas que les enfants regardent pendant l'apéro.

École Pierre-Laporte - piscine

Nouveau centre sportif à l'automne 2021. Retrait de l'entente de la Ville dans les ententes relatives aux piscines.

La Ville conserve l'accès pour les 2 matins.

Demandes de permis : plans pour la construction et refus des plans pour soumission.

Une perte de 4 à 6 semaines.

Refus pour l'émission de permis.

PIA : pas d'obligation des plans de construction.

Selon VMR, pas de problème pour les plans pour soumission.

7. Varia

Prochaine rencontre à la fin de l'automne 2019

OS contacte Mme Couch pour prévoir la rencontre.